



120041 - Le beau fils de son mari est- il un mahram (personne avec laquelle un homme ou une femme musulmans ne sont pas autorisés par l'Islam à entrer en intimité) pour elle?

question

M'est il permis de me dévoiler devant le beau fils de mon mari?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Le beau fils du mari n'est pas un mahram pour vous parce qu'il n' y a aucune raison pour qu'il le soit. À ce propos, le Très Haut dit: **Vous sont interdites vos mères, filles, sœurs, tantes paternelles et tantes maternelles filles d'un frère et filles d'une sœur, mères qui vous ont allaités, sœurs de lait, mères de vos femmes, belles-filles sous votre tutelle et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage; si le mariage n'a pas été consommé, ceci n'est pas un péché de votre part; les femmes de vos fils nés de vos reins; de même que deux sœurs réunies - exception faite pour le passé. Car vraiment Allah est Pardonneur et Miséricordieux; Et, parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété. Prescription d'Allah sur vous! A part cela, il vous est permis de les rechercher, en vous servant de vos biens et en concluant mariage, non en débauchés** (Coran,4:22-23). Cela étant, vous devez rester voilée en sa présence car il ne vous est permis ni de faire le contraire ni de rester en tête à tête avec lui puisqu'il est un étranger pour vous comme les autres. Quant à votre propre beau fils, il est un mahram pour vous en vertu de la parole du Très Haut: **et les mères de vos épouses.**

Allah le sait mieux.